

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION (CPC généraliste É Circonscription de Montluçon 1) Définition du poste

Finalité

Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'inspecteur.

Missions

Le CPC assure ses missions au sein de la circonscription mais également dans le cadre de tâches déterminées par les équipes départementales. Pour le poste vacant, il s'agira principalement des équipes départementales Maternelle, Maîtrise de la langue et Mathématiques.

Il seconde l'IEN dans la mise en œuvre des priorités ministérielles et départementales en liaison avec les partenaires.

Dans la circonscription, il participe activement à l'organisation et à la conduite des actions de formation, notamment l'accompagnement des enseignants stagiaires et débutants (PES, T1, T2). Il est chargé d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN. Pour le poste vacant, il s'agira principalement des dossiers : aide au suivi des élèves fragiles scolairement (mission prioritaire), PPRE, dispositifs d'aides spécifiques.

Dans les écoles, il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école, aux liaisons inter-cycles et inter-structures (maternelle-élémentaire et école-collège). Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il participe à l'élaboration et à la conduite des projets du RASED de la circonscription. Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAFIPEMF.

Au plan départemental, il peut être amené à participer à la formation initiale et continue des enseignants. Il participe aux groupes de travail (Maternelle, Maîtrise de la langue, Mathématiques) et est en communication avec les IEN en charge de ces domaines disciplinaires.

Compétences

Sont recherchées :

- Des capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Des capacités d'organisation et de gestion en raison de la diversité des missions.
- Des qualités de discrétion, de confidentialité, d'exemplarité et de loyauté.
- L'aptitude à travailler en équipe (avec l'IEN, avec les autres conseillers pédagogiques, avec le coordonnateur des programmes ECLAIR et du Réseau de Réussite Scolaire, avec les principaux de collège, avec les équipes d'écoles, avec les partenaires institutionnels et associatifs).
- La disponibilité.

Conditions d'exercice

La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation, des temps de formation pouvant se dérouler le soir ou le mercredi.

Il participe à la régulation de la circonscription et, dans ce cadre, il est amené à évaluer son action avec l'IEN.

La circonscription de Montluçon 1 comporte une zone géographique à la fois rurale (de Meaulne au nord jusqu'à Marcillat en Combraille au sud) et urbaine avec notamment les 2 secteurs en programme ECLAIR et un Réseau de Réussite Scolaire).